



Conseil de Quartier Saint-Pantaléon Mardi 4 octobre 2011

Présents :

M. Rebeyrotte, Maire d'Autun

M. Vernay, Adjoint délégué à l'Administration Générale, au Personnel, à la Sécurité, à la Vie Quotidienne, à la Vie des Quartiers et à la Vie Associative

Mme Gatier, Adjointe déléguée au logement, à la Politique de la Ville, à l'Urbanisme Réglementaire, à la Famille, à la Cohésion Sociale et Urbaine

Mme Devoucoux, conseillère municipale déléguée au Logement, à la Famille, à la Politique de la Ville et auprès des Personnes Agées

M. Lobreau, conseiller municipal délégué aux Equipements Sportifs

M. Bolotte, en charge du projet PRU/DCSU ville d'Autun

Mme Neyrat, chargée de mission PRU/DCSU ville d'Autun

M. Tiradon, technicien à la DSTA

M. Guijo, cabinet de M. Le Maire

M. Halaimia, agent de médiation à l'OPAC 71

Mme Mongouachon, directrice des centres sociaux/DCSU, ville d'Autun
Et les habitants.

Informations communiquées par M. Le Maire

Pour rappel date du référendum de consultation de la population du 4.10.2009. M. Le Préfet devait réunir à nouveau les électeurs, ce qui n'a pas été fait. Nous nous retrouvons donc à nouveau devant les tribunaux.

A Rouen par exemple, il aura fallu moins de 7 mois pour régler le problème de rassemblement des communes et de surcroît contre l'avis de la population alors qu'à Saint-Pantaléon, les électeurs se sont prononcés favorables au rassemblement des deux communes.

Une délibération a été prise pour la mise en œuvre de travaux au sein de la mairie annexe. Le site doit être fermé pour réaliser les travaux dans de bonnes conditions, surtout s'agissant des plafonds.

Les collègues de Saint-Pantaléon ont décidé d'y rester. L'annexe devait être fermée durant deux semaines.

Tout est sujet à polémique. C'est avant tout en faveur du service public et en cas de rassemblement des deux communes, la mairie annexe continuera de fonctionner.

Le programme de renouvellement urbain avance bien.

36 millions d'euros seront investis au final à Saint-Pantaléon. La collectivité emprunte et si demain la procédure de « défusion » était acceptée, ce serait difficile pour les habitants d'Autun.

Les 2 milles habitants de Saint-Pantaléon devraient régler les emprunts. Nous avançons donc prudemment.

Les travaux avancent avec l'OPAC : aménagement de l'entrée de quartier où leurs locaux y seront installés, service public supplémentaire, les jardins familiaux, le parvis de l'école, les travaux dans l'école Victor Hugo, l'aménagement du parc qui aura vocation à accueillir tous les habitants. Une nouvelle consultation devrait être organisée.

Il y a encore les logements de la foncière soit 12 logements individuels à venir et le projet commercial avec le magasin ATAC. La collectivité participera aux aménagements de voiries.

Travaux en cours au city stade. Avec l'OPAC il a été décidé de loger les associations hors habitat collectif, les deux fonctions étant parfois difficilement compatibles.

L'amicale du chalet bleu sera aussi déplacée, des locaux ont été proposés. Pour l'association Franco africaine, il y a aussi des pistes.

Dévoiement des réseaux au niveau de l'entrée de quartier. Les travaux débiteront prochainement.

Nous avons procédé à la régularisation du chauffage à l'EVA afin de moins gaspiller. La mairie annexe nous amène à engager 60 mille euros TTC de travaux. Une partie de la toiture va être refaite et une salle en plus.

Il y a eu des travaux d'engagés à la salle polyvalente : éclairage, parquet, mise aux normes de l'électricité, portes battantes et mise aux normes des cuisines...

La salle polyvalente du centre social du Prieuré Saint-Martin a été reprise en partie par l'organisation de chantiers jeunes/mobilité. Reprise des branchements des toilettes enfants à la halte garderie.....

Sommes importantes investies sur Saint-Pantaléon et nous allons continuer.

Nous ne connaissons pas actuellement le montant des dotations et toutes les collectivités territoriales devront être extrêmement prudentes. Nous devons faire des choix budgétaires.

Concernant le secteur économique, la ville poursuit le développement du parc d'activité Saint-Andoche. La collectivité a vendu à TOLIX la première partie de la fonderie avec création de 40 à 50 emplois supplémentaires. Le pôle mécanique se développe : AEB nouvelle menuiserie aluminium, plus grosse découpe d'Europe et une scierie Grosbois. Il a été signé avec DALKIA la création d'une deuxième chaufferie bois. Le pôle formation Praxibat va se développer. Le site sera recyclé avec le même nombre d'emploi qu'au début (160 emplois). Nous conservons le même nombre d'emploi sur le bassin qu'il y a 10 ans.

Les effectifs des écoles d'Autun pourraient aussi être semblable à ceux de dix ans en arrière. Nous avons décidé de transférer la compétence scolaire à la CCA. Nous avons donc arrêté d'acheminer les enfants du rural vers la ville.

Il y a 27 écoles sur la CCA, si les écoles ferment les habitants ne vont plus au bourg. Cela a eu pour conséquence la perte d'environ 100 élèves par an pour Autun même. Sur les communes rurales, cela a fait augmenter le nombre d'élèves.

Il faut donner des explications objectives, la politique a pour objectifs de proposer des stratégies pour faire face aux difficultés. Attention aux impacts, il a aussi les aspects qualitatifs.

Nous perdons cette année une demi-classe, mais nous perdons moins qu'au Creusot qui attire des enfants de Saint- Firmin....

L'emploi se reconstruit au Creusot AREVA et le nucléaire, il va falloir réinvestir dans d'autres moyens d'énergie, sortir du nucléaire certainement, mais avec prudence. Nous avons adhéré à la SEM Val de Bourgogne, la SEM patrimoniale départementale, la ville d'Autun a construit un partenariat fort avec M. Billardon. L'agence de développement constitue aussi un fort partenariat et nous évitons de nous faire des guerres de compétitivité avec les autres bassins.

Le Creusot et Montceau les Mines ont d'autres soucis notamment sur les questions hospitalières. C'est pourquoi créer un territoire cohérent entre le Morvan et le val de Saône, est nécessaire. Il faut 40 mille habitants pour travailler sur le schéma de cohérence territorial et pour entrer dans le débat. Nous ne sommes pas assez « grand » pour une métropole. Pour l'octroi de subventions, c'est une donnée à prendre en compte. Les échelles ont changé, aussi de nombreuses actions doivent être mises en commun.

Nous avons développé le diplôme des métiers d'art, il y a d'autres DMA au site Leclerc. Dans l'avenue Charles de Gaulle, formations organisées pour les métiers des chemins de fer

Formation EDF, une formation de pointe aux métiers à la personne, à l'éco habitat (économie), 300 à 400 jeunes viendront se former. Université 2000, la ville est passée à côté de l'accueil d'un département de l'IUT. Le maire de la ville à l'époque a refusé.

Nécessité d'encourager des plateformes communes entre les formations initiales, le DIF, l'apprentissage...

Nous faisons venir à Autun tous ceux qui ont besoin de cette plateforme.

Nous offrons un produit nouveau qui permet d'accueillir un tout public.

Un grand nombre d'entre eux, peut être accueilli à l'espace Saint-EX ou même au sein des hôtels locaux

Question d'un habitant : La voirie de Saint-Pantaléon est problématique, et surtout les trottoirs, avec les poussettes c'est difficile. Aucun trottoir n'est à hauteur des passages piétons.

Réponse M. Le Maire : nous commençons par l'habitat et ensuite nous traiterons la question des réseaux, des trottoirs et de la voirie.

Précisions de M. Bollotte : en 2011, réhabilitation des logements 1 à 6, puis 22 à 26, poursuite des travaux vers les jardins partagés et liaison piétonne, avenue de la république parvis et cheminement aménagé devant les bâtiments 53 et 54.

A partir de 2013, création de 12 logements de la « foncière logement ».

En 2012 travaux d'aménagement des espaces publics et parking entre les bâtiments 10 à 21 qui vont être sortis et seront en bordure du bd maréchal Leclerc. Les réseaux vont être modifiés afin que l'OPAC démarre son agence et les 20 logements prévus en entrée de quartier.

Toujours en 2012, aménagement le long du bd maréchal Leclerc, de places de stationnements longitudinales et peut-être en sens unique afin d'éviter des formes circulaires dans le quartier pour la sécurité et les aménagements des bâtiments 10 à 21

Le carrefour giratoire de Saint-Pantaléon sera travaillé, y compris devant le centre social du Prieuré Saint-Martin.

Reprises ponctuelles des trottoirs. Nous allons regarder les domanialités entre la ville et l'OPAC. Nous pourrions intervenir sur les espaces qui appartiennent à la ville.

M. Le Maire précise que l'immeuble a été construit sur une route départementale, et il y a une question de responsabilité. La route de Curgy à l'origine passait entre les bâtiments 53 et 54. Il y a tout un travail de clarification de domanialité entre la ville et l'OPAC.

Contournement d'Autun, liaison entre les zones d'activités : prolongement de la route qui va à Bellevue, aux Chaumottes vers Saint-Pantaléon.

Réaliser l'aménagement du rond point du vallon est important. Les camions freinent dans la descente et le bruit est conséquent.

Fin 2012/2013, nous allons aménager ce rond point avec des blocs plastics. Les feux du vallon sont problématiques. Nous en profiterons pour revoir l'organisation de la déserte du vallon. A l'arrière du collège, l'entrée parking sera réservée pour les professeurs, de manière à libérer le parking devant pour les familles et sécuriser la sortie des élèves. Il faudrait mettre en place de manière concomitante ces travaux et le contournement. Il faudrait aussi que la situation de la ville s'améliore et qu'il y ait fusion avec Saint-Pantaléon.

Question d'un habitant : sur l'accès qui mène au parc y aura-t-il une main courante ?

François Bollotte : Le projet n'est pas défini mais il faudra le prévoir.

Question d'un habitant : Des jeunes montent en voitures et en mobylettes, ils prennent le terrain pour faire du cross.

Réponse M. Le Maire : idée d'en faire un vrai parc, car sur Autun il n'y en a pas.

Problèmes des nombreuses incivilités, malgré l'aménagement embelli du quartier. Les incivilités deviennent un vrai souci.

Question d'un habitant : Il manque des poubelles sur le quartier !

Réponse M. Le Maire : De nombreuses poubelles ont pourtant ont été réinstallées, nous allons réétudier un plan de rééquipement (au fur et à mesure, achat de poubelles et de mobiliers urbains, adapté aussi au vieillissement de la population).

Question d'un habitant : A qui sont les minibus qui dorment sur le parking de la mairie annexe ?

Réponse M. Le Maire : La compétence sociale est passée au CIAS et celle de l'animation jeunesse à la CCA (l'action sociale auprès des personnes âgées : semaine bleue, portage des repas à domicile...pour la jeunesse, diverses animations sur la ville et les petites communes rurales de la CCA).

Les élus de Saint-Pantaléon devraient siéger au conseil communautaire, par 4 fois les collègues ont refusé. Décisions de justice qui donne raison à la ville d'Autun, frais d'astreinte et l'affaire va aller jusqu'au pénal. Lettre adressée par M. le Préfet qui demande aux élus de Saint-Pantaléon à ce que le jugement soit respecté, mais qui ne prend pas de décision sur la fusion. Il y a 7 véhicules non utilisés pour le moment.

Question d'un habitant : Quand est il de l'annexe du terrain de camping ?

Réponse de M. Vernay : Lancer de nouveau une expulsion, mais il y a un terrain familial. Terrain aux rivières avec une convention pour aménager ce terrain : il n'y aura pas qu'une famille. L'eau, l'électricité et l'assainissement seront à la charge de la famille. Elle devait partir avant la fin de la semaine. Relancer le procureur pour procéder à une expulsion. Il ne manquait que l'électricité. Elle a voulu aménager le terrain avant de partir, mais là tout doit être prêt.

M. Le Maire : Un terrain de grand passage est aménagé aux plaines vers la zone de Bellevue, c'est fait et géré par la CCA. Il fallait aussi faire un terrain d'accueil, c'est coûteux, 15 places de camping et un gardien, mais après une fois qu'une famille s'installe les autres ne viennent pas. On a préféré la nouvelle formule des terrains familiaux.

Question d'un habitant : rue du chalet bleu, est il prévu d'aménager les trottoirs ?

Réponse de M. Le Maire : non, le quartier d'habitat collectif est prioritaire. Suivez bien la révision du plan local d'urbanisme. Nous allons organiser des réunions publiques. Nous avons aussi une pression immobilière. Que devient ce quartier là, s'il se densifie ?

Question d'un habitant : Aux tuileries, deux grands bacs vers les barrières et il n'y a rien de défini au sol, ils sont dans le rond point il faudrait un espace aménagé.

Réponse M. Le Maire : nous allons prévoir les aménagements pour que ce soit propre et clair.